

# COMPTE RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/07/2012

**Absents excusés :** LAMOTHE J. (procuration à AYROLES F.), FREGEAC C. (procuration à HUET J-P.), VABRE J. (procuration à BERGUES D.), MONBERTRAND S. (procuration à FROMENTEZE J.).

### **✚ SICTOM :**

La livraison des conteneurs semi-enterrés (Molok) est prévue pour mi-septembre. Huit nouveaux conteneurs ont été commandés pour la commune de Prudhomat, ils seront placés sur les secteurs suivants : 2 à Caillon, 2 à Bonneviolle, 2 à Pauliac et 2 à Félines, dont l'emplacement reste toujours à définir.

La tournée du polybenne sur la commune de Prudhomat se fera le Lundi pour le recyclable et les Mardi et Vendredi pour les ordures ménagères.

### **✚ MAISON DES BONS ENFANTS :**

L'entreprise ERC a procédé une nouvelle fois à la réfection du crépi sur la façade arrière du bâtiment. Le résultat ne donne pas lieu à satisfaction, c'est pourquoi le conseil municipal ne souhaite pas régler à l'entreprise le solde de la facture correspondant à la partie comprenant des malfaçons.

Suite à la demande déposée par la Mairie, ERDF va procéder à la baisse de la puissance du compteur électrique (passage de 72 Kw à 42 Kw). Un devis a été demandé pour le passage du tarif jaune au tarif bleu.

### **✚ P.L.U. :**

Le conseil municipal fait un premier point sur le zonage des zones N et Nh du PLU afin de déterminer lesquelles doivent être revues pour permettre d'éventuelles extensions du bâti existant.

La prochaine réunion avec les services associés aura lieu le vendredi 7 septembre à la mairie de Prudhomat.

### **✚ AMENAGEMENT SECURITE GAUBERT :**

Le Maire rappelle au conseil municipal que des aménagements de sécurité doivent être réalisés sur le secteur de Gaubert, pour favoriser le ralentissement des véhicules (en provenance de Saint-Céré) à l'entrée de Prudhomat.

Il propose au conseil municipal de réaliser une liaison piétonne sur ce secteur, ce qui permettrait aux habitants de se déplacer en toute sécurité en direction de l'école et du bourg de Bonneviolle. Le conseil municipal approuve cette proposition.

### **✚ LOTISSEMENT MR DORCHODOY :**

Suite à l'avis déposé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours sur le projet de lotissement de Mr DORCHODOY à Champs de Nicole (PA 046 228 12 F0010), il est nécessaire d'implanter un poteau incendie à moins de 200 mètres de la parcelle la plus défavorisée.

Ce poteau devra assurer un débit de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures et être en permanence accessible aux engins d'incendie et de secours, à 5 mètres maximum d'une voie carrossable.

Le conseil municipal décide de réaliser cet équipement.

### **✚ SYMAGE :**

- Enquête publique : dans le cadre de demande de déclaration d'intérêt général pour le programme de gestion de végétation sur les berges de la Cère et du Mamoul, une enquête publique se déroulera du 17 au 31 juillet 2012. Le dossier d'enquête est consultable en mairie pendant cette période.
- Etude de la restauration de la continuité écologique sur les bassins de la Bave, du Mamoul, de la Cère et du ruisseau d'Orgues : le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec la propriétaire qui s'est déroulée le 12 juillet ; il demande à ce que le volet inondation soit pris en compte dans le cadre de l'étude.

### **✚ ESPACE AFFICHAGE ET REFECTION WC PUBLICS MAIRIE :**

Le commencement des travaux est prévu pour le 17 septembre prochain.

Le conseil municipal réfléchit à la réalisation d'une enseigne qui pourrait être apposée sur la façade de la mairie.

### **✚ VOIRIE :**

- Point à Temps : réalisé les 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août prochains.
- Travaux de décaissement et de réfection des trottoirs au lotissement Vayssière réalisés par l'entreprise Frauciel.

### **✚ TRAVAUX STATION DE POMPAGE CAMP DELMAS :**

La réfection du toit de la station de pompage de Camp Delmas a été réalisée par André BORIS pour un montant de 4 412 € TTC.

### **✚ LOGEMENTS COMMUNAUX :**

- Départ de Mr et Mme MLYNARCZYK (Maison Lachaud logement du bas) qui seront remplacés par Mr et Mme TOURY/NAVAUX à partir du 1<sup>er</sup> août 2012.
- Départ de Mr et Mme LALIERE (Presbytère) au 1<sup>er</sup> novembre 2012 qui seront remplacés par Mr MORCILLO et Melle LANDES.

### **✚ CONVENTION D'HEBERGEMENT AVEC LE COLLEGE DE BRETENOUX :**

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention d'hébergement est signée entre le Collège de Bretenoux et les collectivités qui gèrent les services de cantine de leurs écoles maternelles et élémentaires (SIVU Animation Périscolaire, SIVU Val'Ecoles et Mairie de BRETENOUX). Une nouvelle convention est proposée par le Collège de Bretenoux, dans laquelle ce dernier demande à ce que le nombre de repas servis à nos écoles ne dépasse pas 200 repas par jour, faute de quoi la convention ne pourrait être renouvelée pour l'année scolaire 2013/2014.

Une réunion est prévue le lundi 30 juillet entre les six communes concernées (Puybrun, Tauriac, Girac, Bretenoux, Saint-Michel Loubéjou, Prudhomat) afin de trouver une solution.

**SEANCE LEVEE A 23H**

Le Maire